

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020
26 ET 27 NUVEMBRE DI U 2020
26 ET 27 NOVEMBRE 2020

2020/O2/44

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR PIERRE GHIONGA
AU NOM DU GROUPE « A CORSICA INDÈ A REPUBBLICA »**

OBJET : Epidémie de Covid 19 : Organisation réunions Assemblée

Merci,

Nous avons de la chance dans cette Assemblée et dans cette collectivité, d'avoir des collègues et amis qui sont également des praticiens de médecine, et donc leur avis nous importe particulièrement parce qu'ils sont les hommes et les femmes de l'art. Les hommes, Pierre Ghionga par exemple, les femmes Danielle Antonini avec laquelle je m'entends bien par ailleurs, Bianca Fazi, conseillère exécutive, Fanfan et peut-être d'autres. Je ne voudrais oublier personne, j'arrête de citer. Ça éclaire aussi nos choix et nos réflexions.

Vous dire en deux mots ce que l'on a fait jusqu'à aujourd'hui et ensuite contribuer au débat sur ce que l'on va faire après.

- Ce que l'on a fait jusqu'à aujourd'hui, cela a été dit par l'Assemblée de Corse :
- Premièrement appliquer les textes parce que l'on considérait que c'était la façon de sécuriser au mieux ;
 - Deuxièmement, lorsque les textes ne sont pas clairs ou donnent une marge d'interprétation, c'est interroger les services de la Collectivité de Corse placés sous mon autorité sur la façon d'appliquer les textes en trouvant l'équilibre le plus satisfaisant possible entre la nécessité de sécuriser nos sessions au plan sanitaire et la légitime aspiration à des débats en présentiel le plus larges possibles.

Lorsqu'il y a eu un désaccord ou une appréciation différente, par exemple entre l'interprétation en première lecture par les services chargés de cette analyse interne à la Collectivité de Corse et, par exemple, le Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse chargé matériellement d'organiser les sessions, nous avons échangé, nous avons écouté, nous avons là aussi essayé de trouver un équilibre qui ne place personne en situation d'inconfort ou d'inquiétude.

C'est ce qui a été expliqué par le Président de l'Assemblée de Corse. C'est ce que j'ai essayé de faire aussi et c'est ce que nous avons fait à travers l'échange avec l'ensemble des Présidentes et Présidents de groupes.

Donc, cela nous a permis aussi d'organiser aujourd'hui cette session selon des conditions qui sont des conditions mixtes. Je pense que globalement, dans un contexte inédit, difficile, nous avons trouvé le bon équilibre.

Qu'allons-nous faire pour la suite ?

Je crois que pour la suite, nous devons effectivement essayer d'être le plus réactifs possible en continuant d'appliquer les textes et puis, éventuellement, en nous dotant de notre propre doctrine dès lors qu'elle est partagée. Et j'allais dire, et c'est ce que nous allons essayer de faire, aussi bien pour l'organisation des sessions que pour la vie dans son ensemble.

On a bien compris qu'on va être dans une sortie progressive et maîtrisée, en tout cas c'est l'objectif, du confinement. Qu'il va falloir définir des seuils. Dans cette logique-là, nous nous sommes entretenus avec le Président de l'Assemblée de Corse y compris sur la possibilité ou l'opportunité pour la Collectivité de Corse d'avoir ses propres propositions en matière de stratégie de testing. Nous aurons l'occasion d'en parler. Bianca FAZI a beaucoup travaillé là-dessus dans le cadre de ses attributions en faisant du benchmarking sur ce qui se passe ailleurs. Il y a l'option d'un testing généralisé qui a été envisagée par le Président de l'Assemblée de Corse et sur laquelle nous avons travaillé aussi à l'échelle de toute la population. Donc, on pourra en parler.

Deuxièmement, il y a l'hypothèse de testing ciblé sur des populations identifiées qui pour l'instant est celle qui a la préférence du Conseil exécutif de Corse mais nous aurons à en débattre. Et dès lors que nous sommes sur un testing ciblé ça implique aussi derrière un suivi opérationnel.

Pourquoi, au plan interne, ne pas être sur un testing par exemple à l'échelle des personnes élues ou personnels et fonctionnaires de l'administration qui ont vocation à participer à la séance ?

Si nous en sommes d'accord, nous pouvons décider de nous tester et nous aurons ainsi une garantie qui est une garantie renforcée, et je pense que cela fait partie des contributions à mettre au débat pour la prochaine fois, puisque l'idée, vous l'avez dit et je termine, c'est de continuer bien évidemment à être dans une logique de sécurisation sanitaire pour l'ensemble des corses et en même temps, de commencer le plus vite possible à pouvoir reprendre, les uns et les autres, le cours d'une vie aussi normale que possible. Et cela vaut ici bien sûr pour la vie démocratique de notre institution.